

	<b>Organisation des visites dans le cadre du <u>déconfinement</u> des EHPAD lié au Covid-19</b>	<i>Code</i> : Q2-PROD-TH 1.2-016	
		<i>Version N°</i> : 2	Page 2/2
		<i>Date de mise en application</i> : 20/06/2020	

### Conditions préalables :

- ☞ Port obligatoire du **masque chirurgical** pour les visiteurs.
- ☞ Respect des mesures barrières pour assurer la sécurité des résidents (distanciation sociale, éviter de toucher l'environnement des résidents).

### Sécurité des visites :

- ☞ A compter du samedi 20/06/2020 :
  - Les visites sont autorisées sans rendez-vous entre 11h et 18h maximum.
  - 2 visiteurs maximum par résident.
  - Chambre double : 1 famille par chambre à la fois.
- ☞ Circuit des visiteurs :
  - Accès par l'entrée principale de l'établissement :
    - ✓ Prise de température,
    - ✓ Signature du registre à l'accueil.
    - ✓ Lavage des mains à la solution hydro-alcoolique.

### Désinfection des locaux :

- ☞ Nettoyage des surfaces susceptibles d'avoir été touchées
- ☞ Aération des pièces.

**En cas de résurgence épidémique, la Direction se réserve le droit de remettre en place des mesures de protection renforcées.**